

COMITE DES VOSGES DE TENNIS DE TABLE

Compte rendu de réunion du Comité Directeur

Validé par les membres du comité directeur

BRUYERES le 15 juin 2015 – 18 h 30

Présents : Martine BRUNSTEIN, Christophe COSSIN, Essy ERFANY, Isabelle FRIRY, Jean-Paul GUIMBERT, Michel LABRIET, Eric MATHIS, Pascal MEURET, Thibaut MILLIOTTE, René PARIS, Etienne ROBERT, Dominique THIRION, Jean-Pierre VOYEN (19h15), Allain VOYEN.

Excusés : Matthieu DIEZ, Hélène THIRION, Jocelyne VOYEN, Julien VOYEN.

1- Informations du Président :

Un **colloque de zone** a été organisé à METZ les 18 et 19 avril pendant le GJC. Il a réuni les dirigeants des Ligues et Comités de la zone qui ont en particulier échangé sur l'évolution du territoire à tous les niveaux. La mise en place des nouvelles organisations sportives liées aux nouveaux territoires régionaux ne serait effective qu'en 2020.

L'AG de la FFTT a eu lieu le dimanche 24 mai au matin à ANTIBES, au cours du **Congrès Fédéral** qui s'est déroulé du 22 au 25 mai. Dominique THIRION qui y participait pour la LLTT y a représenté le CD comme délégué suppléant. Pour répondre à une question de Thibaut MILLIOTTE, Dominique précise qu'il n'a pas eu d'information concernant l'utilisation des nouvelles balles plastiques. La grande thématique du Congrès portait sur la **territorialisation**. La **réa filiation dématérialisée** a été évoquée sans que puisse être mise en place une procédure uniforme du fait de la grande diversité des procédures des différentes Ligues. La Fédération fournira aux Ligues des fichiers « plats » récupérés depuis SPID, ceux-ci seront alors utilisés par les Ligues à leur gré. La **dématérialisation des licences** est aussi envisagée ainsi qu'un relooking du site fédéral.

Deux interventions très intéressantes ont été présentées : le Président de la Fédération allemande de tennis de table a évoqué les actions **de développement** qui ont été mises en place chez nos voisins, le Président de la Fédération de badminton a quant à lui largement abordé les questions de **mixité et de féminisation** de ce sport. Une intervention de la Directrice nationale du **CNDS** a confirmé la baisse des crédits et précisé les axes prioritaires qui seront subventionnés.

Pas de changement annoncé pour le CD concernant les subventions de CNDS car la convention signée avec la DDCSPP court toujours. En ce qui concerne les subventions aux clubs, nous n'avons pas d'information à ce jour.

Contrat d'objectifs 2015 : la dotation du Conseil Départemental a été notifiée pour 4.900 € au lieu des 6.000 € accordés l'an passé, soit une baisse de 18% sans explication particulière.

Charte Sports 2015 : pas de nouvelles pour l'instant concernant cette aide du Département.

Michel LABRIET a participé à l'Assemblée Générale de l'USEP le 6 mai. L'USEP se rapproche des comités sportifs qui veulent bien coopérer (Handball, Rugby, Tennis de Table et Pétanque...) par le biais de signatures de conventions.

Le club de THAON CHENIMENIL nous a invités à la démonstration d'un marqueur électronique réalisé par le soin de deux jeunes joueurs de ce club, élèves au Lycée Mendès France à EPINAL, dans le cadre d'un projet scolaire de classe de 1ère. Ce marqueur pourrait être présenté par leurs soins lors de notre prochaine assemblée générale ou lors d'un autre événement. Un article a été proposé pour paraître prochainement dans la revue « Ping Pong Mag ».

Alisonne THURIOT du club d'HADIGNY LES VERRIERES a été récompensée en tant que jeune bénévole par le Comité des Médailles de Jeunes et Sports et de l'Engagement Associatif lors de son Assemblée du 12 juin et a reçu un Challenge. Félicitations.

2- Commission Sportive :

La commission sportive a revu les **règlements** de nos compétitions lors de sa réunion du 2 juin.

Challenge jeunes : remise des récompenses à la fin de la compétition mais le JA pourra faire 2 remises si la compétition dure trop longtemps.

TC : tableaux des doubles mixtes supprimés. En cas de non-paiement le jour de la compétition, le montant de l'engagement sera imputé sur le compte du club.

Finales par classement : horaires revus, H10 et H8 seront convoqués pour 10 heures et les autres tableaux H pour 12 heures.

Challenge Fischer : création d'un tableau supplémentaire par points pour les 800 à 1099 points. Des têtes de séries seront désignées dans les tableaux par catégories.

Challenge Payeur : la compétition se termine tard mais il est impossible d'en réduire la durée sauf en supprimant les tableaux de doubles mixtes. Création d'un tableau 500 points et mixité des tableaux par points. Un seul tableau de doubles.

Tournoi populaire : la formule actuelle ne fonctionne pas bien mais c'est à la commission développement d'y réfléchir.

Interclubs vétérans et féminines : compétition peu fréquentée et coûteuse. On ne fera qu'un seul tour sur une journée complète.

Coupes des Vosges : le mode d'intégration des équipes par ordre hiérarchique au fil des tours est précisé.

Le comité valide le **calendrier** des organisations départementales proposé par la commission réunie le 2 juin en tenant compte des modifications évoquées plus haut. Challenges jeunes les 6 décembre et 15 mai, Tournoi Populaire le 14 mai sauf si la commission développement propose une date plus avancée dans le calendrier, Interclubs Vétérans 11 novembre, Interclubs Féminines le 13 février, Challenge Fischer le 21 février, Challenge Payeur le 10 avril, titres départementaux les 28 et 29 mai. Coupes des Vosges 9 janvier, 20 février, 19 mars, 9 avril, 7 mai, 21 mai et finales le 3 juin. Les dates de championnat jeunes seront fixées après que la commission technique aura défini les dates de regroupement du GVD. Allain VOYEN enverra par mail l'appel à candidature pour les organisations.

Championnat par équipes :

Les montées descentes sont validées sous réserve des résultats des niveaux supérieurs, des places supplémentaires pourraient se libérer en R4 ce qui ferait monter des 3èmes d'ED avec répercussions sur les D1 et D2. En championnat jeunes, il faudra inverser la pyramide et faire 1 poule de D1 et le reste des équipes en D2. La date limite des inscriptions d'équipes d'ED, D1 et D2 pour la saison prochaine est fixée au 14 juillet. Selon les places disponibles, des inscriptions supplémentaires seront possibles jusqu'au 31 août, elles seront traitées par ordre d'arrivée.

THAON CHENIMENIL a organisé la journée des **titres départementaux** le 31 mai :

En ED, DOMFAING BRUYERES 1 bat ANOULD 10 par 11 à 3.

En D1, REMIREMONT 4 bat DOMPAIRE 3 par 8 à 6.

En D2, LA BRESSE 2 bat MIRECOURT 4 par 8 à 6.

En D1 Jeunes, SAINT DIE 1 bat MIRECOURT 1 par 8 à 2.

En D2 Jeunes groupe unique, vainqueur ETIVAL RAON 1.

En **Interclubs Féminines**, l'équipe d'ANOULD composée de Léa ROBIN et d'Eliane FLEURENT est championne des Vosges.

En **Interclubs Vétérans** l'équipe de RUPT SUR MOSELLE composée de Jean Luc OTCEP et Cyril COLLE est championne des Vosges.

Coupe des Vosges : ETIVAL RAON 1 bat ANOULD 1 par 10 à 2.

Coupe des Vosges Bis : REMIREMONT 4 bat ANOULD 2 par 10 à 6.

Coupe des Vosges Ter : DOMFAING BRUYERES bat MIRECOURT 2 par 9 à 9 (35-34 aux sets).

Suite à une demande de Martine BRUNSTEIN, cautionnée par René PARIS, le Comité serait favorable à une extension de la mixité actuelle en championnat par équipes en autorisant 4 filles à jouer en R4 et par conséquent en ED à condition que les joueuses n'évoluent pas en championnat national féminin.

3- Commission Technique :

La commission technique devra programmer les dates de **GVD** pour la prochaine saison.

Le 4^{ème} GVD a eu lieu à THIAVILLE le 28 mars 2015. La date de ce dernier regroupement avait été avancée dans le calendrier par rapport à l'an dernier. Beaucoup de joueurs présents (13) avec autant d'inscrits que l'an dernier mais mieux répartis au niveau des clubs et de nouveaux cadres (Jean-François RUIZ, Damien DA SILVA et Jean-Marie SCHMIDLIN).

Si on fait un bilan sur la saison, certains joueurs convoqués sont venus très régulièrement et d'autres pas du tout. Il faudra prévoir un groupe plus restreint pour la saison prochaine. Par contre, les joueurs en inscription libre ont été plus nombreux et plus réguliers. Pour certains jeunes, la participation aux stages et aux sélections ne sont pas une priorité, il conviendra de resserrer la sélection pour ne garder que les joueurs motivés.

2 équipes sont engagées **aux Inter-CD** à CHARLEVILLE –MEZIERES les 27 et 28 juin.

Equipe 1 : Anthony QUIRIN et Gauthier STEYER (MOYENMOUTIER), Kéline REGNIER, (ANOULD), Léa SCHMIDLIN, Camille MUNICH et Louis SCHAFFHAUSER (SAINT DIE DES VOSGES), Nathan POIROT (RUPT SUR MOSELLE), Manon RINGENBACH (FRESSE SUR MOSELLE).

Cadres techniques : Madeline VOYEN et Jean-François RUIZ.

Equipe 2 : Noa et Jules FLEURANCE (ANOULD), Teddy EVRARD (THAON CHENIMENIL), Noah FRANQUIN (DOMPAIRE), Méline SONNEFRAUD et Lili SCHMIDLIN (SAINT DIE DES VOSGES), Coline VALLON (VITTEL), Timéria SCHMOLZ (BAINS LES BAINS).

Cadres techniques : Matthieu DIEZ et Thibaut MILLIOTTE.

Cadres d'arbitrage : René PARIS.

Responsable de la délégation : Thibaut MILLIOTTE.

4- Commission Arbitrage :

Depuis la dernière réunion, 7 manifestations se sont déroulées.

4^{ème} tour du criterium fédéral à MONTHUREUX SUR SAONE les 21 et 22 mars 2015.

JA samedi : Allain VOYEN, Eric MATHIS et Roger HANFF. Aide à l'arbitrage BAZOILLES SUR MEUSE présent, et CHARMES absent qui recevra l'amende prévue.

JA dimanche : Allain VOYEN et Eric MATHIS. Aide à l'arbitrage ELOYES présent, et NEUFCHATEAU absent qui recevra l'amende prévue.

Rien à signaler sur les 2 jours, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 114+ 150 € au club.

Challenge Payeur à BAINS LES BAINS le 26/04/2015.

JA : Allain VOYEN, Jean-Pierre VOYEN, Philippe LEMOINE et Eric MATHIS. Aide à l'arbitrage : THAON CHENIMENIL présent, et EPINAL excusé mais qui recevra l'amende prévue. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 150 € au club.

3^{ème} tour des Interclubs Vétérans et Féminines à THIAVILLE le 09/05/15.

JA : Eric MATHIS. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 70 € au club.

Tournoi populaire à DOMPAIRE le 16/05/15.

JA : Michel LABRIET et Chantal DUBOIS. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 114 € au club.

2^{ème} Challenge Jeunes à DOMPAIRE le 17/05/15.

JA : Hélène THIRION, Mickael MEURET, Jean-Pierre VOYEN, René PARIS. Aide à l'arbitrage GOLBEY et VITTEL présents, et RUPT SUR MOSELLE absent qui recevra l'amende

prévue. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 150 € au club dès qu'il recevra la convention signée.

Titres départementaux par équipes et Barrages à THAON LES VOSGES le 31/05/15.

JA : Eric MATHIS. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 150 € au club.

Finales de Coupes des Vosges, Bis et Ter organisation LA BOURGONCE le 05/06/15.

JA : Christophe COSSIN. Rien à signaler, le CD valide l'organisation et le trésorier règlera l'indemnité de 70 € au club.

Il sera nécessaire de demander plus d'aides de clubs pour le tournoi populaire.

Formations : Jordan PROT d'UZEMAIN, François VINCENT de LA HOUSSIERE et Eric ANDRE de THAON CHENIMENIL ont validé leur pratique d'arbitrage, le grade est à confirmer par le comité directeur de la LLTT.

5- Commission Développement :

Licences : retard de 69 licences traditionnelles et de 135 promotionnelles soit un déficit total de 204 licences. Les clubs les plus en retard sur les promotionnelles sont SAINT DIE DES VOSGES, REMIREMONT, BAINS LES BAINS et THIAVILLE.

Dernières opérations : la participation au **tournoi populaire** est cette année encore minime (18 inscrits). Il faudra revoir et améliorer la formule. L'action vers les Foyers Ruraux des Vosges est décevante, seuls 3 d'entre eux ont envoyé des compétiteurs.

Dans le cadre de la convention avec l'USEP, le CD a participé aux **Usépiades** organisées à CELLES SUR PLAINE les 11-12 et 15 juin. Michel LABRIET, Pascal MEURET et Etienne ROBERT épaulés par les entraîneurs de THIAVILLE et ETIVAL RAON ont organisé des ateliers tennis de table avec le matériel du CD et des clubs de DOMFAING BRUYERRES et THIAVILLE. L'action a permis de sensibiliser au tennis de table 18 groupes d'enfants d'écoles différentes avec 8 à 16 élèves par groupes.

L'aide à la licenciation proposée avec la **carte ZAP** est reconduite pour 2015-2016, l'information devra être diffusée avant la prochaine saison.

Bourse d'aide aux clubs : actuellement 1.870 points sont attribués, ce qui porte la valeur du point à 1.60 €. Les points ne seront plus attribués au-delà de fin juin. Et un mail de relance pour toutes les actions sera envoyé très prochainement. Chaque challenge jeunes est comptabilisé comme une opération et une action NAP correspond à une période d'un demi-trimestre pour une classe soit 5 à 7 séances par groupe. Les critères seront ajustés la saison prochaine en fonction des retours de cette année.

Relation avec la presse : on constate encore des problèmes de parution des résultats dans Vosges Matin, dernièrement, les résultats de Coupe des Vosges ne sont pas parus.

6- Point financier :

Avant de présenter la situation financière, le Trésorier évoque le Partenariat en cours de finalisation entre la Ligue et la Banque Mutualiste Crédit Mutuel qui pourrait avoir des avantages pour les licenciés, les clubs et les Comités Départementaux. A ce jour la Ligue entretient une relation exclusive avec l'agence locale de Saint-Max et bénéficie d'une aide de 1.000 € par an. Des discussions se sont engagées au niveau régional sur la base d'une convention entre la Ligue et le Crédit Mutuel. Le Crédit Mutuel deviendrait le partenaire de la Ligue de Tennis de Table et proposerait une offre de "Bienvenue" aux licenciés qui ouvriraient un compte au Crédit Mutuel. Le licencié percevrait 30 € sur présentation de la licence et son club 20 €. La Ligue s'engagerait à entretenir une relation privilégiée avec la Banque, à promouvoir l'offre commerciale auprès des licenciés et en contrepartie elle percevrait une subvention annuelle de 4.000 € plus une somme à définir qui pourrait être reversée aux Comités qui entreraient en relation avec le Crédit Mutuel. Bien entendu, à ce jour, toutes les conditions de l'accord ne sont ni connues, ni signées. Le Trésorier dit que le Comité Départemental est en relation avec la Banque Postale et la Caisse

d'Épargne et ne bénéficie d'aucun avantage, c'est pourquoi rien ne s'oppose à l'entrée en relation avec le Crédit Mutuel qui lui permettrait recueillir des fonds dans le cadre de l'accord Ligue-Crédit Mutuel.

- **Tarifs 2015-2016**

Le trésorier présente le tableau de suivi des tarifs depuis 2009-2010 et les montants proposés pour l'exercice 2015-2016. Il réaffirme que l'objectif n'est ni de figer les recettes, ni d'asphyxier les clubs, seule une augmentation raisonnable des recettes reste la priorité. Les tarifs sont votés à l'unanimité.

Comité des Vosges TT : Tarifs SAISON 2015-2016	
Frais d'engagement des clubs	Euros
Elite départementale	69,00
D1	53,00
D2	33,00
D2 Mi-saison	16,50
Championnat Féminin	0,00
Jeunes	12,00
Jeunes mi-saison	6,00
Interclubs Vétérans	10,00
Interclubs Féminin	6,00
Challenge jeunes	2,40
Coupe des Vosges	16,00
Championnat des Vosges : simple	4,70
Championnat des Vosges : double	0,00
Challenge Fischer : simple	4,70
Challenge Fischer : double	0,00
Challenge Payeur : simple	4,70
Challenge Payeur : double	0,00
Finales par classement (1)	6,00
Homologation Tournoi Départemental	80,00
Indemnités versées aux clubs	
Stages délocalisés / jour / joueur (mini 2 jours)	5,00
Organisation : la journée	150,00
Organisation : la 1/2 journée (jusqu'à 10 tables)	70,00
Organisation : la 1/2 journée (plus de 10 tables)	114,00
Indemnités versées aux arbitres	
Arbitrage	18,00
Juge Arbitrage	22,00

Juge Arbitrage (avec préparation)	40,00
Prestations techniques / journée complète	
Relanceur	20,00
Entraîneur Départemental (ED) / Jeune Entraîneur	25,00
Entraîneur Régional (ER) – Animateur Fédéral (AF et JAF)	30,00
Entraîneur Fédéral (EF) – Certificat Qualification Prof. (CQP)	45,00
BPJEPS	50,00
BE1	55,00
DEJEPS	60,00
BE2	65,00
DESJEPS	65,00
Nuitée	10,00
Divers	
Frais de déplacement	0,25
Feuille de Match	0,25
Amendes (2)	
(1) gratuit si participation au Critérium Fédéral	
(2) voir tableau détaillé des amendes	

Les montants des amendes sont inchangés sauf pour les forfaits.

Amendes SAISON 2015/2016	
Résultats	Euros
SPID après 14 h 30	10,00 chaque fois
SPID non communiqué	10,00 chaque fois
Envoi courrier	
Retard cachet de la poste le lundi suivant la rencontre	10,00 chaque fois
Mauvais affranchissement	10,00 chaque fois
Mauvaise adresse	10,00 chaque fois
Feuille de rencontre	
Mauvaise composition (muté, étranger et féminine)	10,00
Refus de jouer	10,00
Refus de faire jouer	10,00
Joueur non qualifié	10,00
Deux mutés dans la même équipe	10,00
Brûlage	10,00
Pas d'envoi feuille si bénéficiant d'un forfait ou si exempt	10,00
Forfait simple	

1 rencontre non jouée en ED (Elite Départementale)	69,00
1 rencontre non jouée en D1	53,00
1 rencontre non jouée en D2	33,00
1 rencontre non jouée en D Jeune	12,00
Jouer à deux ou moins en ED et D1	10,00
Jouer à deux ou moins en D2	10,00
Jouer à un en D Jeune	10,00
Arbitres	
Absence de juge-arbitre JA1 en ED	10,00
Non déplacement pour aide à l'arbitrage	37,00
Forfait général	
Deux rencontres non jouées en ED	69,00
Jouer deux rencontres à deux ou moins en ED	69,00
Forfait à la 14ème journée en ED	69,00
Deux rencontres non jouées en D1	53,00
Jouer deux rencontres à deux ou moins en D1	53,00
Forfait à la 14ème journée en D1	53,00
Deux rencontres non jouées en D2	33,00
Jouer deux rencontres à deux ou moins en D2	33,00
Forfait à la 14ème journée en D2	33,00
Deux rencontres non jouées en D Jeune	12,00
Jouer deux rencontres à un en D Jeune	12,00
Forfait à la 12ème journée en D Jeune	12,00

- **Situation comptable**

Le trésorier commente la balance comptable arrêtée à ce jour. Le total des charges s'élève à **18 267,73€** et celui des produits à **28 448,78€** soit un solde positif de 10 181,05€ mais qui n'est pas du tout représentatif de l'atterrissage réel au 30/06. Il précise que de nombreuses dépenses ne sont pas encore comptabilisées : les indemnités et frais des dernières organisations (1.200 €), le stage CD de Pâques (2.000 €), les factures des récompenses de l'année (2.900 €), les dépenses de participation aux Inter-CD (2.000 €) et divers autres frais sans oublier les bourses d'aide aux clubs et l'indemnisation des licences promos des jeunes. Au niveau des recettes, seuls restent à comptabiliser les engagements au Challenge Payeur (1.000 €), la subvention de développement LLTT (1.600 €), si elle est accordée, et les amendes (500 €).

Ces chiffres confirment que l'on clôturera l'exercice sur un déficit assez important.

- **Situation des clubs**

A ce jour, le solde de la balance des clubs est de 1 465,18 € correspondant à une somme globale de **2 044,23 €** due par 20 clubs et **579,05 €** d'avance en compte pour 7 clubs, 5 clubs seulement ont un solde à zéro. Il rappelle que les clubs doivent être à jour au moment du réengagement de leurs équipes ce qui veut dire que le solde de l'exercice, s'il est débiteur, devra être payé avant le **5 septembre 2015** date de l'Assemblée Générale. Les fiches financières actualisées au 30 juin seront envoyée début juillet aux clubs. Les chèques sport du Conseil Général et les cartes ZAP y seront portés.

7- Divers :

Nous avons évoqué précédemment l'absence de candidat pour l'organisation de la prochaine Assemblée Générale. A l'issue de notre dernière réunion DOMPAIRE s'était proposé pour pallier le manque de candidat. En fait à la suite de la dernière AG d'HADIGNY LES VERRIERES, le club de MONTHUREUX SUR SAÔNE avait demandé des renseignements sur l'organisation d'une telle assemblée en émettant une telle possibilité. Elle aura donc lieu à la Maison pour tous de MONTHUREUX SUR SAÔNE le 5 septembre 2015 avec un repas sur place sous forme de buffet et on réserve DOMPAIRE pour postuler l'année prochaine.

Les documents pour l'Assemblée Générale seront envoyés par mail aux correspondants et présidents de clubs, le numéro 60 du "Ping Vosgien" en version numérique sera envoyé par mail aux clubs début juillet.

Le Conseil Général est devenu Conseil Départemental et le logo a changé. Isabelle se charge de le récupérer et de le transmettre à Essy pour le site.

Les membres présents votent à l'unanimité la décision de conserver les balles en celluloïd pour les compétitions départementales, les règlements le préciseront.

Réunion de la Commission Sportive le **lundi 24 août à 18h30** à BAINS LES BAINS.

Prochaine réunion du Comité Directeur le **lundi 31 août à 18 h 30** BRUYERES.

La séance est levée à 23h15.

La Secrétaire,
Isabelle FRIRY

Le Président,
Michel LABRIET